

en 1723, à sa fille aînée, Elizabeth, veuve depuis quelques mois de Nicolas Pinguet de Targis, alors que suivant Mgr Tanguay il était mort depuis 22 ans !

Quoiqu'il en soit la seigneurie de Métis était encore entre les mains des héritiers directs de son concessionnaire en 1802, puisque c'est cette année-là que l'une de ses petites filles, Madeleine Pinguet de Targis, mariée à Antoine Jobin-Boisvert, la vendit à Matthew McNider, un riche Écossais de Québec.

Matthew McNider, aussitôt en possession de son domaine des Métis, entreprit d'y créer une colonie de ses compatriotes, " imported from the Land O' Cakes, numbering about 100 families, " nous dit Sir James Le Moynes dans ses *Maples Leaves* (1889). Les dépenses considérables qu'il fit pour mener à bonne fin ses plans de colonisation firent sombrer sa fortune ; en 1807, sa seigneurie fut vendue par le shérif et adjugée à un autre écossais, John McNider.

Un autre écossais encore, James Shepherd, en devient acquéreur en 1821, enfin, en 1850, la seigneurie de Métis concédée par un Français du premier régime, passait pour la quatrième fois entre les mains de deux autres Écossais, les frères Archibald et David Ferguson, de Montréal. Quelques années plus tard, les co-seigneurs se partagèrent leur domaine en deux parties égales : Archibald garda pour lui la partie ouest, ou *Grand Métis*, et David la partie est, ou le *Petit Métis*. Celui-ci, la même année, acheta de son oncle Archibald la partie ouest ou du Grand Métis, et, par là se trouva unique " seigneur suzerain " ou " souverain, " de la seigneurie des deux Métis. Quelques mois plus tard, il en céda une certaine étendue à la droite de la rivière Métis à George Stephens. Singulière coïncidence à noter : en même temps que George Stephens acquérait pour bonne et valable considération cette partie de la seigneurie de Métis, il se voyait appeler je ne sais